

Rapport d'activité 2025



ADEME
Île-de-France

Document édité par
L'ADEME Île-de-France
Tour CB21 LA DÉFENSE
16 place de l'Iris
92400 COURBEVOIE

Document réalisé par l'ADEME Île-de-France

Crédits photos de couverture : Safran Aircraft Engines - Averse ; H2
Créteil (SIPEnR, Suez) - Île-de-France Mobilités ; Fashion Green Hub -
Plateau Fertile Paris ; ECO BTP - Site de Vigneux-sur-Seine

Proposition graphique : Madison Communication

EAN électronique : 9791029726651
Dépôt légal : ©ADEME Éditions, mars 2026

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.



Marc GUILLAUME

Préfet de la Région Île-de-France,
Préfet de Paris

La transition écologique et la lutte contre les dérèglements climatiques sont plus que jamais nécessaires. C'est un enjeu climatique, mais également économique et de souveraineté nationale. Chaque m³ de pétrole ou de gaz fossile remplacé par une énergie renouvelable et d'origine locale ou nationale réduit notre dépendance aux importations. Il en est de même pour les matières premières.

« L'ensemble des services de l'État sont mobilisés »

L'ensemble des services de l'État sont mobilisés pour relever ces défis, notamment dans le cadre de la COP Île-de-France qui portait, en 2025, sur l'adaptation au changement climatique. L'ADEME, en tant qu'opérateur de l'État, joue pleinement son rôle pour accompagner collectivités et entreprises dans la nécessaire transition écologique. En 2025, l'engagement de l'ADEME Île-de-France pour la transition écologique a ainsi été particulièrement important, avec 431 projets soutenus en Île-de-France et 187 M€ d'aides versées pour soutenir les collectivités et les entreprises dans leurs projets de transition écologique et énergétique. L'ADEME fournit un soutien et une animation des acteurs, afin de leur donner les clés pour agir. Cet accompagnement global doit être poursuivi en 2026 pour accélérer la transition écologique de l'Île-de-France.



Amélie RENAUD

Directrice Régionale de l'ADEME
Île-de-France

L'ADEME Île-de-France peut être fière des projets de transition écologique des collectivités et entreprises réalisés sur le territoire en 2025.

12 mois enrichissants, qui ont renforcé la coopération entre mon équipe, très impliquée au quotidien, le préfet de Région, délégué territorial de l'ADEME, les préfectures de département et autres services de l'État, avec qui nous collaborons étroitement. C'est cet engagement collectif qui nous a permis de mener des projets ambitieux et de faire face à des défis exigeants.

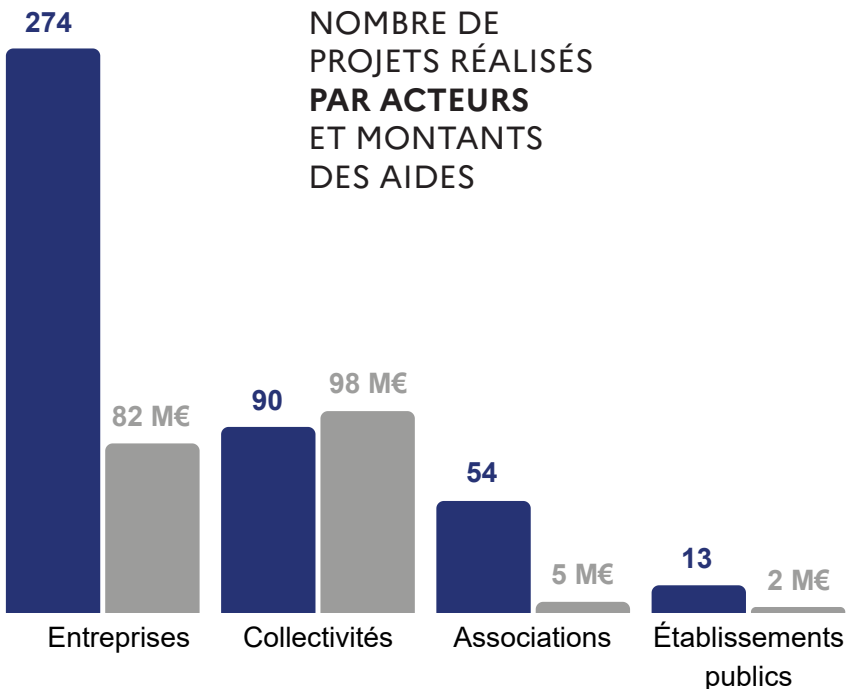
Plusieurs avancées majeures témoignent de notre mobilisation : la performance du Fonds Chaleur, la progression des programmes de décarbonation, de belles réussites sur l'économie circulaire, ou encore la forte mobilisation sur le réseau Élus Pour Agir et le programme TETE.

Mais l'urgence climatique nous invite à maintenir une ambition élevée en 2026. Il y a encore beaucoup à faire pour atteindre nos objectifs de neutralité carbone et réussir la planification écologique en Île-de-France. Nous savons que de nouveaux défis se dessineront et que nous devons mettre en œuvre de nouvelles actions structurantes.

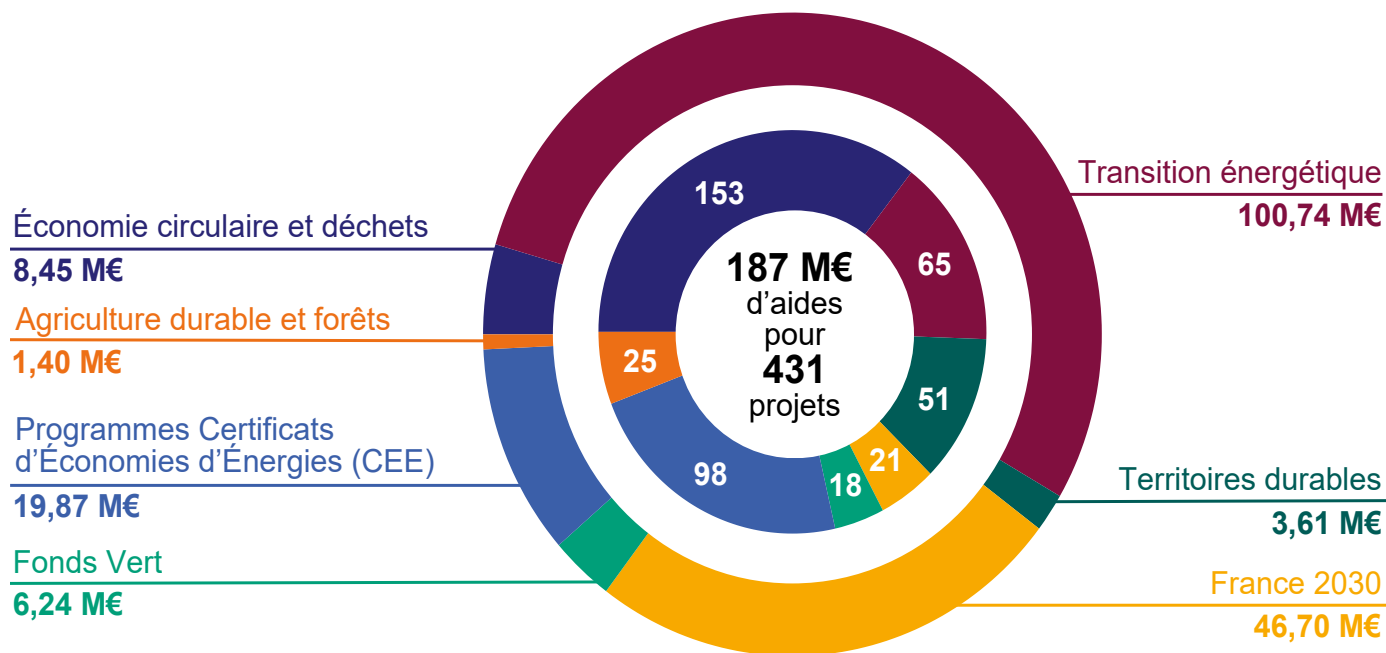
« Nous devons maintenir une ambition élevée en 2026 »

2025 en bref

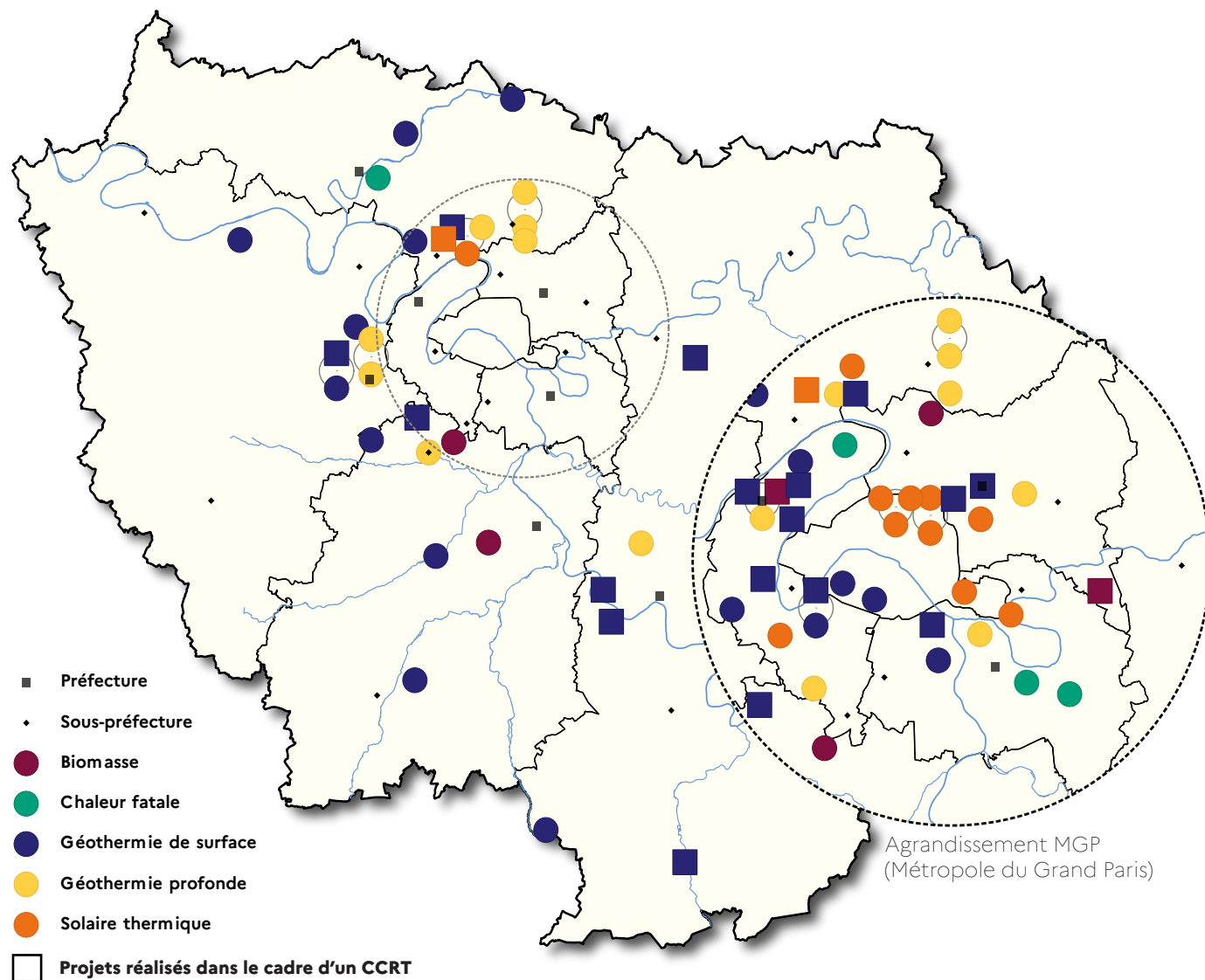
Le soutien de l'ADEME Île-de-France représente en moyenne **1/4** du coût des projets (746 M€)



NOMBRE DE PROJETS RÉALISÉS PAR DISPOSITIFS ET MONTANTS DES AIDES



Études et investissements soutenus selon les différents moyens de production de chaleur renouvelable (2025)





© MANERGY

Le Fonds Chaleur est le principal outil pour accélérer la transition énergétique et atteindre les objectifs de développement de la chaleur renouvelable et de récupération, ainsi que des réseaux de chaleur. Ce Fonds, couplé à la priorisation des énergies renouvelables par le biais de la démarche EnR'Choix, permet à la Direction Régionale de promouvoir le déploiement de la géothermie profonde et de surface.

L'Île-de-France bénéficie d'un potentiel géothermique exceptionnel, qu'il faut continuer à mobiliser en mutualisant les besoins entre villes dans une logique de cohérence territoriale. Afin d'amplifier le soutien à la production de chaleur par géothermie, surtout profonde, l'ADEME Île-de-France s'entoure de partenaires, tels que l'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG) ou le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), menant des opérations de sensibilisation et d'exploration.

2025 aura été marquée par la signature de 2 Contrats Chaleur Renouvelable Territoriaux (CCRT) avec la Ville de Paris et le SIGEIF. Ces contrats ont pour objectif de développer l'utilisation des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) thermiques et sont de précieux outils de démultiplication des actions à l'échelle locale.

514

**gigawattheures d'énergie
renouvelable et de récupération**

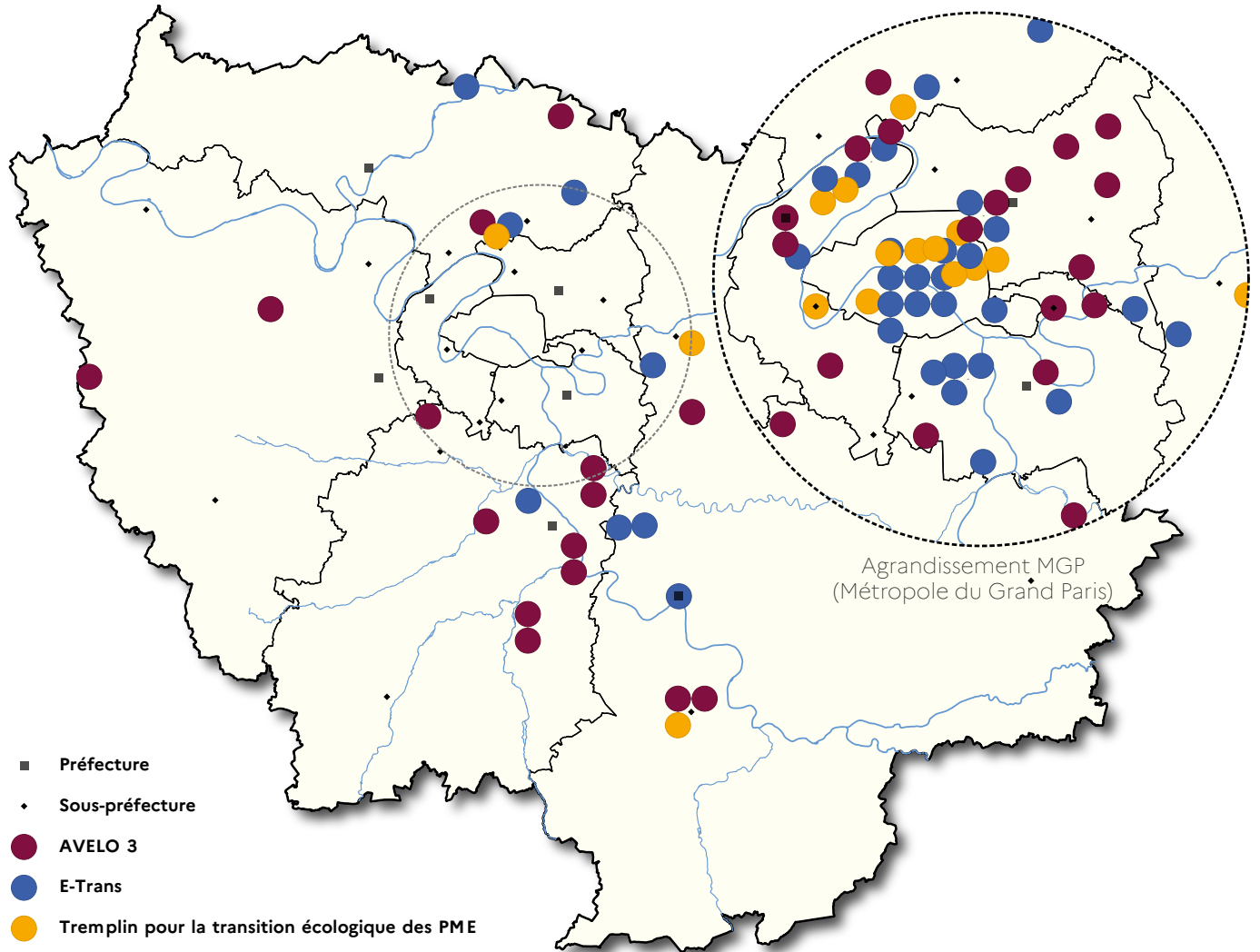
125 000

tonnes de CO₂ évitées

80%

**du montant des aides du
Fonds Chaleur consacré à la
géothermie profonde**

Projets de mobilités décarbonées en faveur d'une meilleure qualité de l'air (2025)





© Laure Sophie Photographie

Les collectivités et entreprises ont un rôle important à jouer pour rendre les mobilités plus durables, avec à la clé des bénéfices en matière d'amélioration de la qualité de l'air et de lutte contre le changement climatique.

Afin de contribuer aux objectifs du Plan Vélo définis par l'État, qui sont de tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien en passant de 3 à 9%, l'ADEME porte le programme AVELO. Ce programme vise à accompagner les territoires dans la définition et la mise en œuvre de leur politique cyclable. Cela passe notamment par la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables, l'expérimentation de services vélo, ou encore l'animation et la promotion de politiques cyclables. En 5 ans, 73 collectivités franciliennes ont été lauréates.

Pour les professionnels, le dispositif Tremplin pour la transition écologique des PME et le programme CEE (Certificats d'Économies d'Énergies) E-Trans ont permis d'agir sur la qualité de l'air et le climat. Clôturé fin 2025, le premier dispositif a principalement permis d'aider les TPE-PME dans l'acquisition de vélos cargos professionnels (appui à l'acquisition de plus de 500 vélos cargos depuis 2021). Le second a facilité le déploiement de la mobilité électrique pour les véhicules lourds dans les domaines du transport routier de marchandises et de voyageurs.

25

collectivités accompagnées par le programme AVELO 3

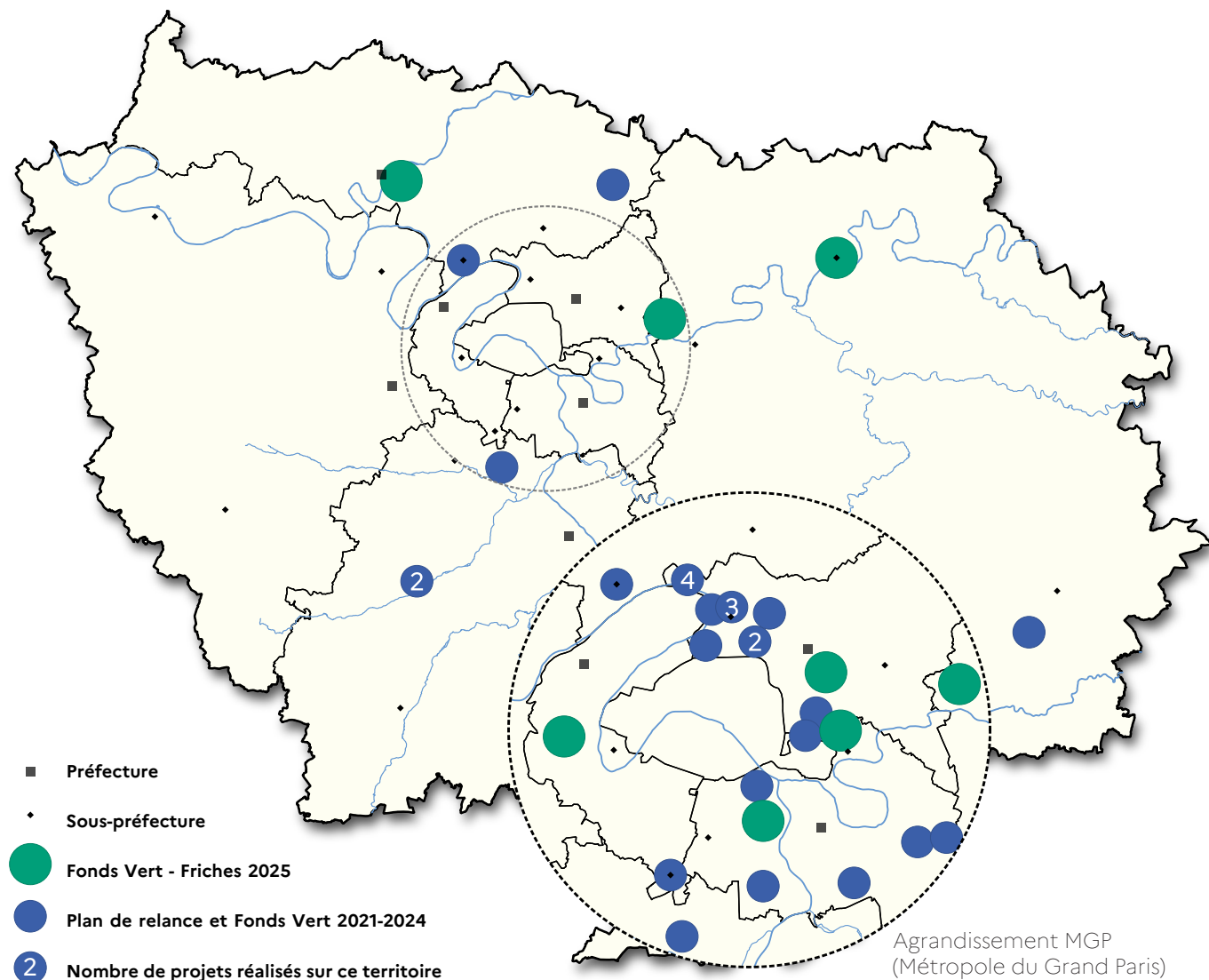
91

vélos à assistance électrique, vélos-cargos et remorques acquis

325

véhicules lourds électriques loués ou achetés

Dépollution des friches dans le cadre du Plan de Relance et du Fonds Vert (2021-2025)





L'ADEME, en tant qu'opérateur de l'État, soutient la sobriété foncière et la gestion durable des sols. Une attention particulière est portée à la manière dont les sols sont consommés : l'implantation d'activités ou d'habitations entraîne l'artificialisation des sols. Les sols ne présentent alors plus les qualités requises pour drainer les pluies dans de bonnes conditions, ne se régénèrent plus et ne peuvent plus s'adapter à l'évolution des conditions climatiques.

Afin de diminuer drastiquement le rythme d'artificialisation, la loi Climat et Résilience (2021) vise l'atteinte du Zéro Artificialisation Nette en 2050, c'est-à-dire la fin de l'artificialisation des sols ou, à défaut, la compensation des sols artificialisés par des sols rendus à la nature ailleurs.

Face aux conséquences de cette artificialisation et de l'étalement urbain, le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires - aussi appelé Fonds Vert - encourage la sobriété foncière, la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, mais aussi la reconversion des friches. Ces reconversions sont l'occasion d'entamer des réflexions autour d'un aménagement durable des territoires : adaptation au changement climatique – via par exemple la renaturation pour créer des îlots de fraîcheur -, gestion durable des sols, ou encore politique de réindustrialisation. Tout cela contribue au dynamisme urbain et à l'amélioration du cadre de vie.

34

hectares reconvertis

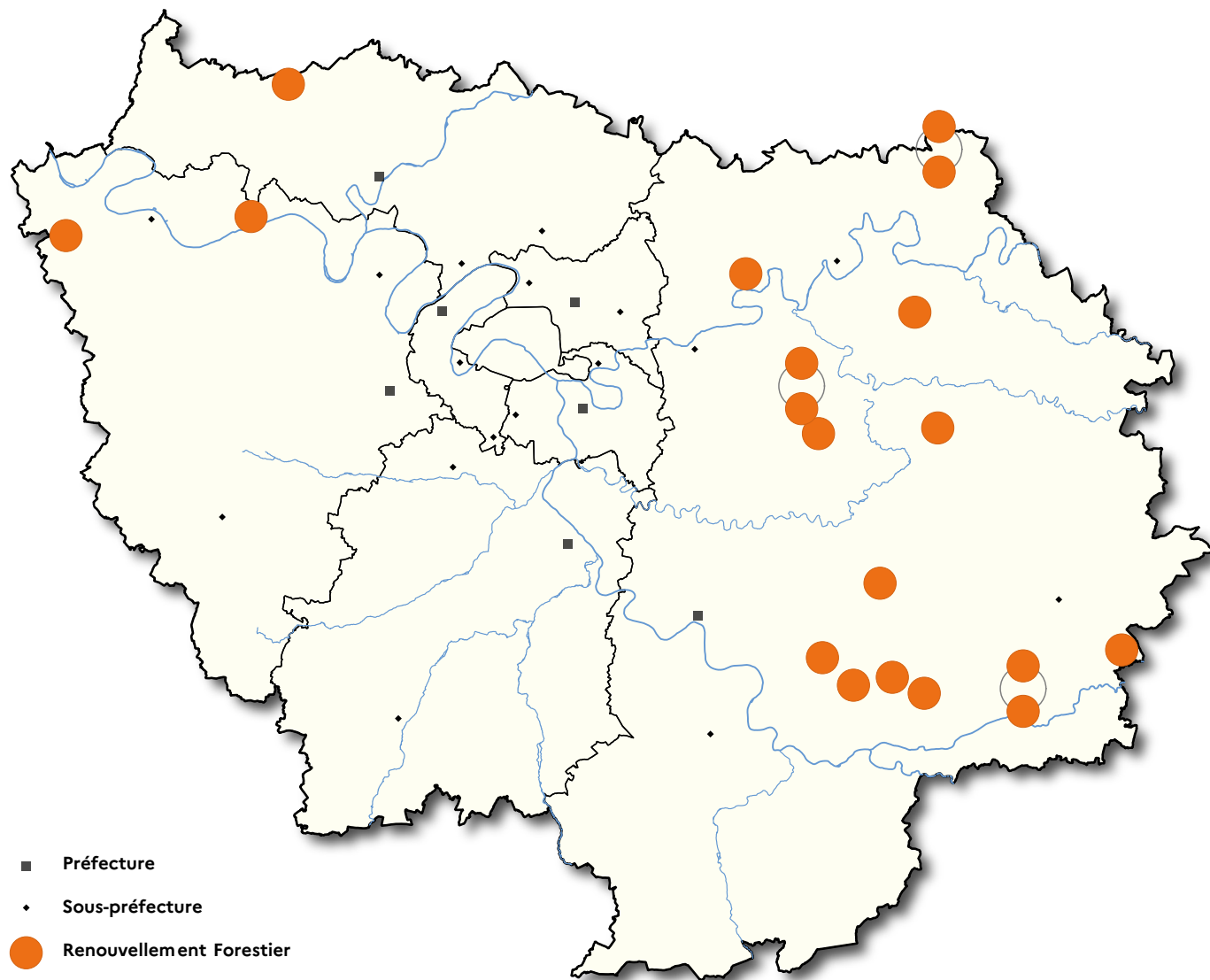
2,46 M€

d'aides pour 7 projets de
reconversion de friches polluées

299

logements créés,
dont 160 logements sociaux

Projets de renouvellement forestier (2025)





© Patrick Fabre/Ademe

Les forêts franciliennes sont très fréquentées et sont donc soumises à de fortes pressions d'usage.

Les ressources disponibles en bois à mobiliser dans le cadre de la transition écologique - sans que cela diminue le stock de carbone forestier - se trouvent en majorité dans des petites propriétés privées, ce qui rend complexe une gestion adaptée et durable des ressources forestières.

L'ADEME, qui opère des fonds ministériels pour soutenir l'amont et le renouvellement forestier, a lancé le dispositif Renouvellement Forestier. Celui-ci a pour objectif d'inciter les propriétaires à réaliser proactivement les travaux nécessaires en ciblant les peuplements sinistrés (incendies, sécheresses, tempêtes, scolytes), dépérissants ou vulnérables, ainsi que les forêts pauvres ou difficiles à exploiter. L'enjeu est de renouveler, enrichir ou convertir ces peuplements pour améliorer leur résilience, tout en préservant les services écosystémiques (puits de carbone, biodiversité, régulation hydrique, fertilité des sols).

Ce dispositif permet de soutenir la filière économique bois francilienne puisqu'il s'articule avec les objectifs de mobilisation durable de la biomasse forestière et encourage la valorisation des essences secondaires ou touchées par la crise sylvoclimatique, notamment pour des usages matériaux.

696 K€

de subventions accordées

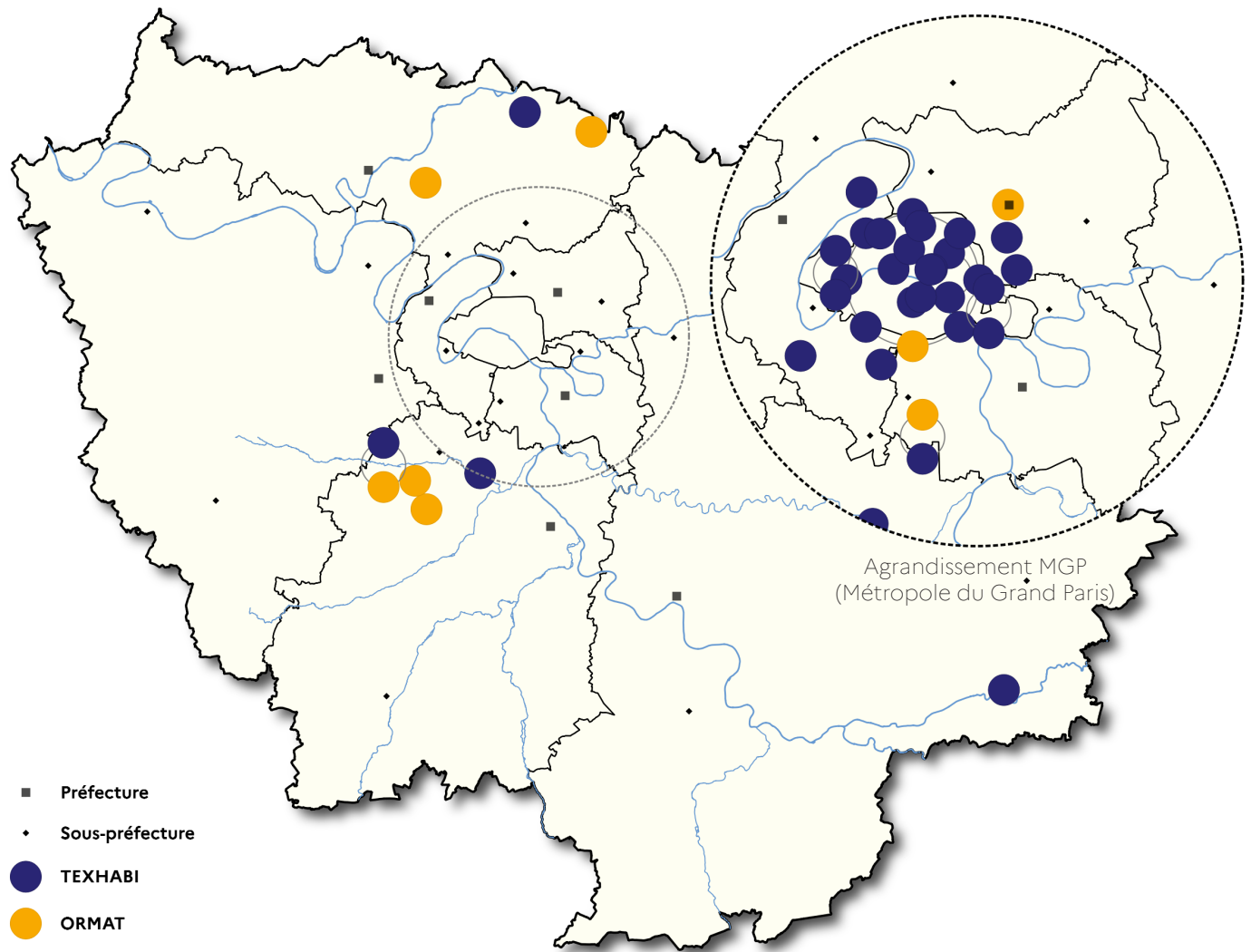
1 hectare

en moyenne, de surface forestière
détenu par un propriétaire

23%

du territoire francilien est
recouvert de forêts

Projets soutenus par les dispositifs ORMAT et TEXHABI (2025)





© Roxana Jifcovici

Le Fonds Économie Circulaire accompagne de nombreux projets tels que l'écoconception des produits et services, le réemploi, les technologies innovantes d'incorporation de matières recyclées, ou encore les nouveaux modèles économiques. En 2025, la Direction Régionale a défini ses priorités thématiques notamment autour de l'écoconception et du recyclage.

Le dispositif Objectif Recyclage Matière (ORMAT) a soutenu les entreprises investissant dans le surtri, la préparation de déchets, ainsi que la production et l'incorporation de Matières Premières Recyclées (MPR), renforçant ainsi la boucle de l'économie circulaire en couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur du recyclage.

Le dispositif TEXHABI a accompagné les projets d'écoconception de la filière Textiles. Il avait pour objectif de soutenir les entreprises en amont des obligations réglementaires sur l'affichage environnemental. Il a également accompagné les entreprises du secteur selon leurs niveaux de maturité en écoconception : de la mise en œuvre des premières mesures jusqu'à la mise en marché des produits écoconçus, en passant par des diagnostics spécifiques à leurs procédés et chaînes de valeur.

2,8 M€

d'aides en faveur du recyclage
via le dispositif ORMAT

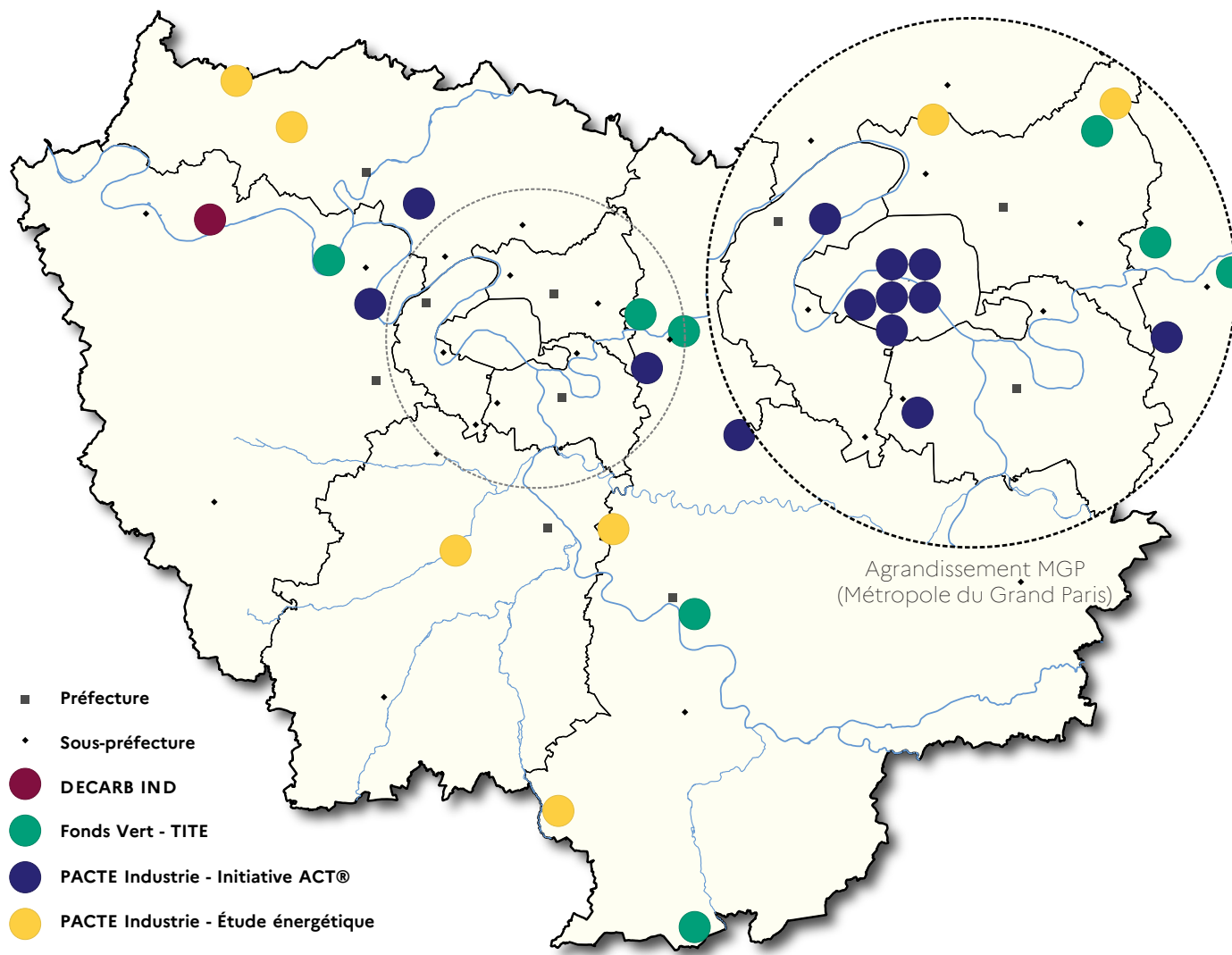
145

emplois créés grâce au
dispositif ORMAT depuis 2023

500 000 €

d'aides apportées pour 38
projets d'éco-conception textile

Projets soutenus par les dispositifs d'aides aux entreprises (2025)





© Patrick Fabre

L'Île-de-France comporte une faible part d'industries fortement émettrices, qu'il faut néanmoins encourager dans leurs actions de décarbonation. En 2025, La Direction Régionale a poursuivi la mobilisation des industries franciliennes, aidées par le Fonds Chaleur, le Fonds Vert, les programmes CEE et France 2030.

Les dispositifs DECARB IND et PACTE Industrie, accompagnent respectivement les industries dans la diminution de leurs émissions de Gaz à Effets de Serre (GES), ainsi que dans leur transition énergétique et bas carbone, cela d'autant plus que l'Île-de-France reste une région comportant de nombreux établissements industriels. Ces acteurs économiques s'appuient notamment sur l'initiative ACT® (Accelerate Climate Transition) visant à les accompagner dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de leur stratégie de décarbonation.

La mesure Territoires d'Industrie en Transition Écologique (TITE) du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, quant à elle, permet de développer des cursus de formations ainsi que des projets d'investissements industriels aux impacts positifs importants, contribuant à soutenir l'industrialisation de chaînes de valeur stratégiques pour la transition écologique.

1,5 M€

d'aides pour 7 projets accompagnés par la mesure TITE

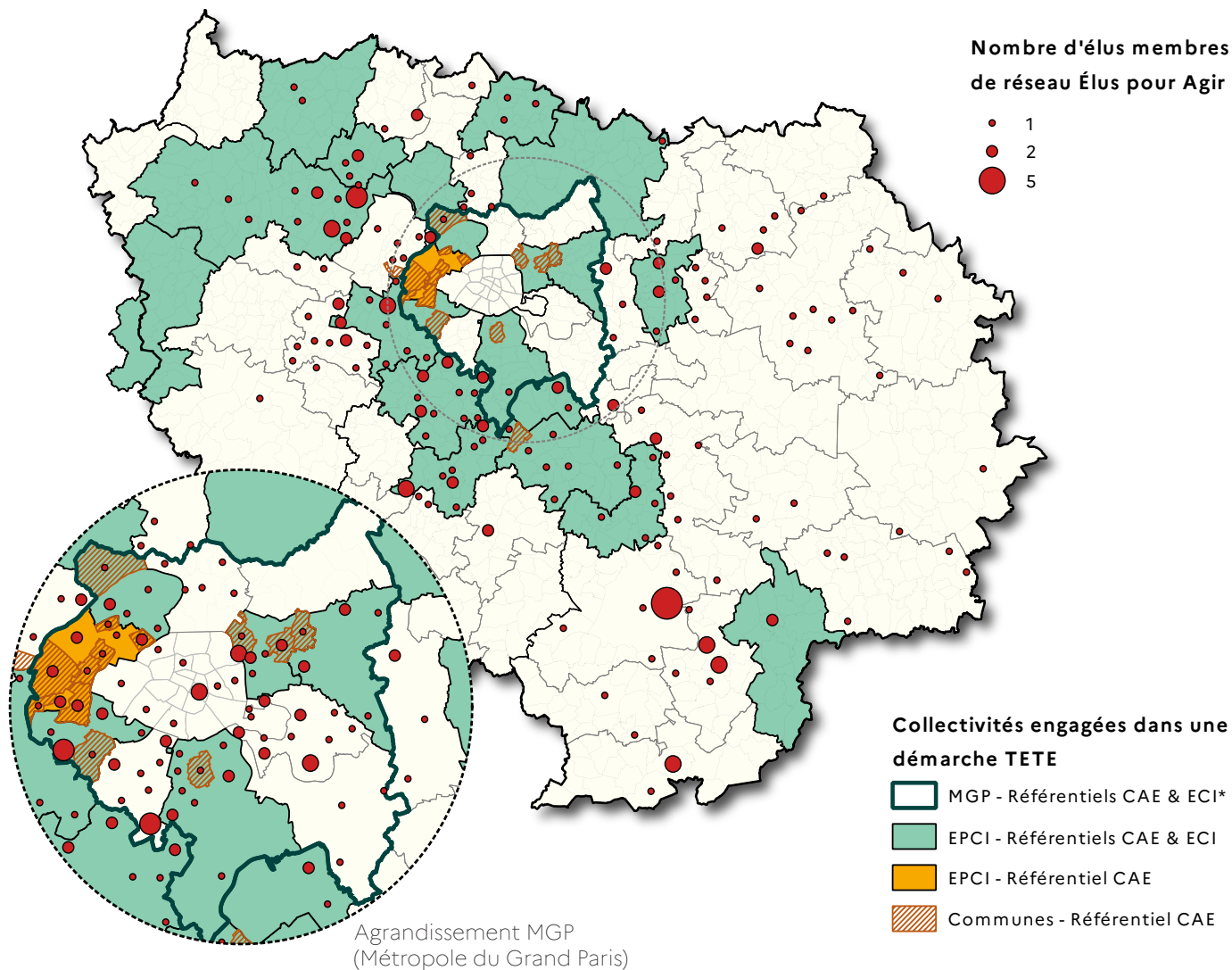
5,7 M€

d'aides pour décarboner l'activité d'un grand industriel

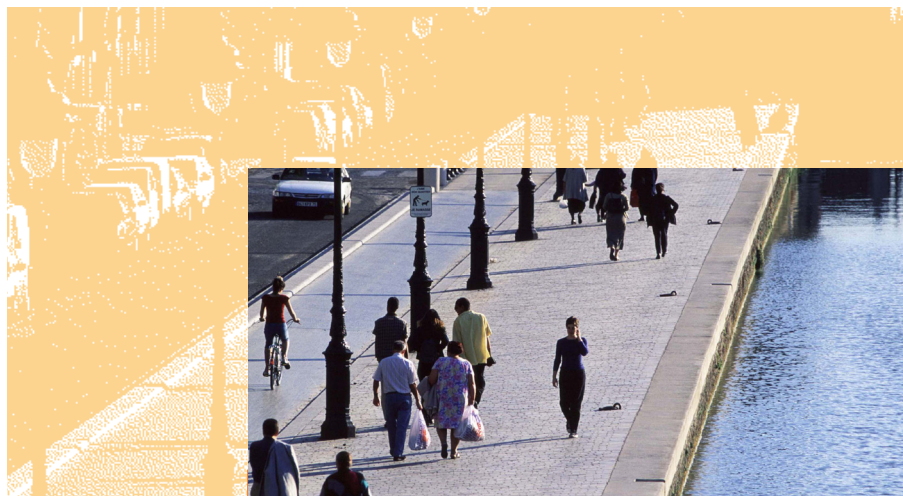
+ de 100

entreprises franciliennes engagées dans la démarche ACT® en 2 ans

Collectivités engagées dans le programme TETE et membres du réseau Élus pour Agir



*La MGP est labellisée Climat Air Énergie (CAE) et Économie Circulaire (ECI).



© Philippe Renault

La Direction Régionale s'est particulièrement mobilisée en 2025 pour l'engagement et l'accompagnement des collectivités, à la fois via l'animation du réseau Élus pour Agir et la promotion du label TETE (Territoire Engagé Transition Ecologique).

Lancé en 2023, le réseau Élus pour Agir crée un lieu de rencontre des élus locaux sur les sujets de la transition écologique. En 2025, grâce à une programmation événementielle mensuelle et une articulation avec d'autres réseaux d'élus, comme par exemple celui de l'Association des Maires d'Île-de-France, les élus membres ont pu s'inspirer des solutions mises en place par les collectivités soumises aux mêmes enjeux et faisant déjà leurs preuves. Cette émulation collective facilite le passage à l'action sur tous les sujets de la transition et de manière transversale.

Afin d'accompagner la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique, la direction poursuit le déploiement du programme TETE. Les collectivités sont de plus en plus nombreuses à valoriser leurs actions pour le climat, l'économie circulaire ou encore la qualité de l'air : en s'appuyant sur le programme TETE, elles sont accompagnées dans la mise en œuvre de leurs politiques en matière de transition écologique. Désormais, plus de 60% des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) franciliens sont engagés dans le programme.

306

élus membres du réseau Élus pour Agir en Île-de-France

38

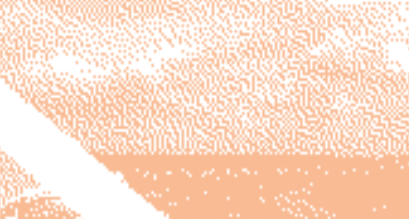
collectivités engagées au total dans le programme TETE

92

collectivités sensibilisées lors des 3 rencontres TETE

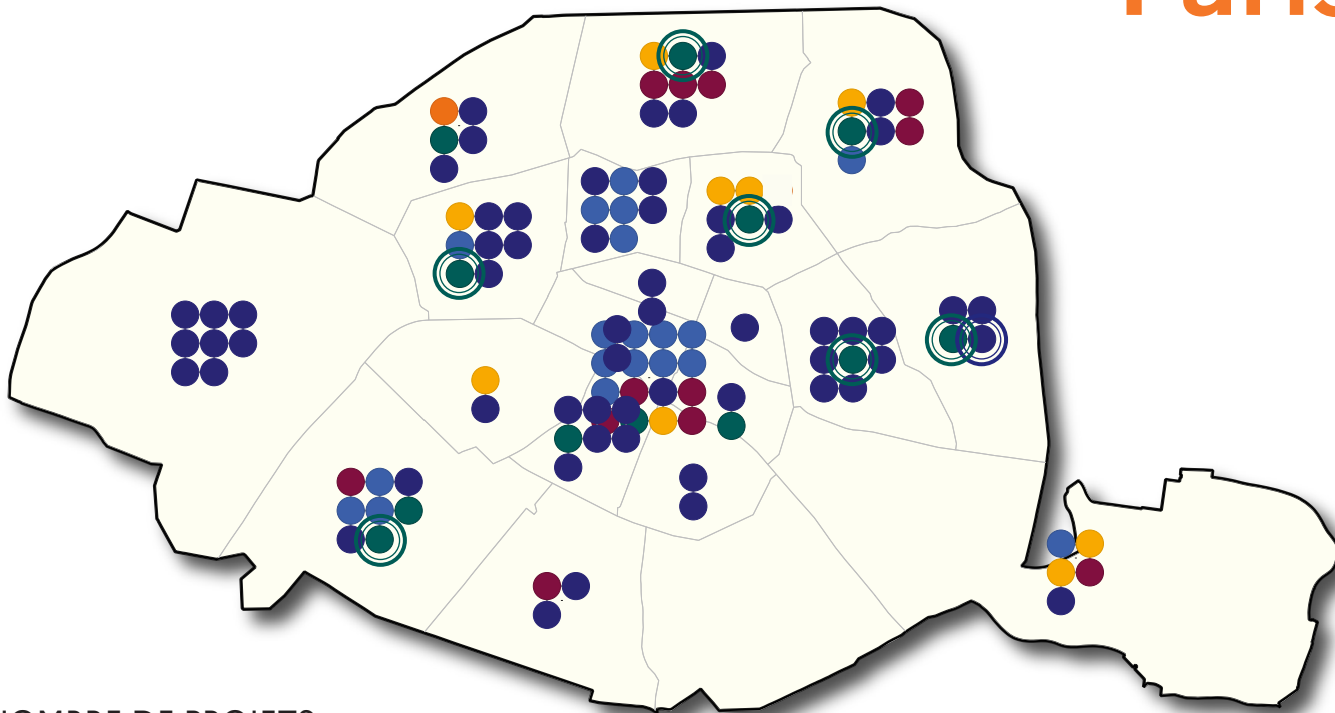


Bilans

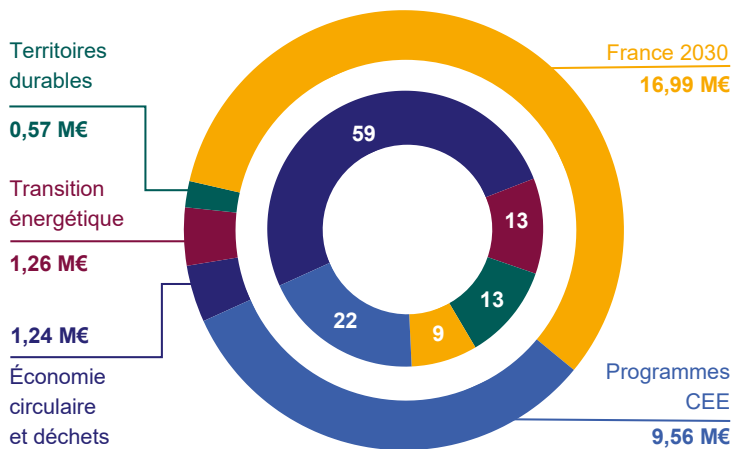


départementaux

Paris



NOMBRE DE PROJETS RÉALISÉS PAR DISPOSITIFS ET MONTANTS DES AIDES



Acquisition de vélos cargos à usage professionnel

7 PME et TPE ont été accompagnées pour l'acquisition de 65 vélos cargos destinés à un usage professionnel. Principalement dédiés à la cyclologistique, ces équipements permettent de réduire significativement les émissions liées aux activités de logistique et de contribuer concrètement à l'amélioration de la qualité de l'air en milieu urbain. Pour l'ensemble de ces projets, le montant des aides est à hauteur de 101 K€.

Création d'un atelier de reconditionnement de DEEE

ENVIE Paris souhaite aménager et équiper un local de 500 m² destiné à héberger un atelier de réemploi solidaire pour les déchets d'équipements électriques et électroniques, dans le but notamment, de donner une seconde vie à plus de 2500 appareils par an, en reconditionnant environ 125 tonnes de déchets par an. Ce projet est aidé à hauteur de 163 K€.

Signature d'un Contrat Chaleur Renouvelable

Une enveloppe de près de 3M € d'aide sera déployée sur 4 ans avec la Ville de Paris afin de produire annuellement 7 517 MégaWatttheures (MWh) d'EnR&R grâce à 30 projets mêlant récupération de chaleur, géothermie de surface et solaire thermique.



3,4 M€

d'aides pour une économie du numérique à moindre impact environnemental

117

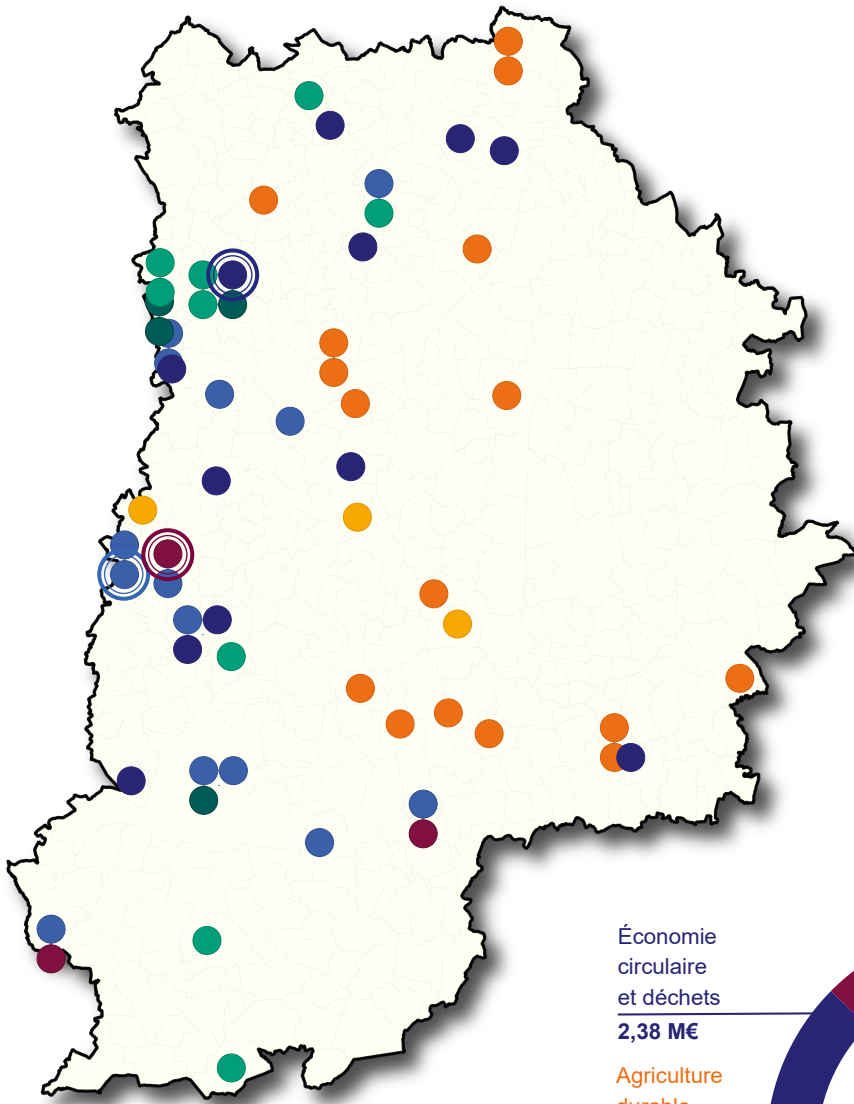
projets aidés

29,6 M€

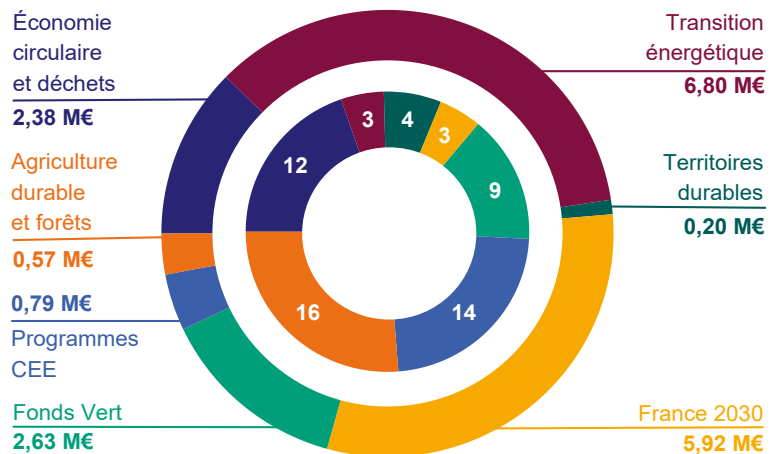
de subventions accordées

Acquisition de véhicules lourds électriques

Le projet concerne un service de transport de marchandises quotidien au départ du dépôt de l'entreprise Rave Paris Sud à Lieusaint. L'entreprise souhaite décarboner sa flotte de véhicules lourds à travers l'acquisition de 3 véhicules électriques qui réaliseront chaque année 165 000 kilomètres. Ce projet est aidé à hauteur de 160 K€.



NOMBRE DE PROJETS RÉALISÉS PAR DISPOSITIFS ET MONTANTS DES AIDES





Seine-et-Marne

Verdissement d'un réseau de chaleur existant

Le site de Safran Aircraft Engines à Villaroche met en place une géothermie profonde pour répondre à ses besoins de chaleur. Cette installation permettra de produire 25 250 MWh d'EnR&R par an et ainsi éviter le rejet de 5 200 tonnes de CO₂ par an à l'horizon 2030. Le taux d'EnR&R du réseau sera de 76,5%. Ce projet est aidé à hauteur de 6,7 M€.

Déploiement de la gestion des biodéchets

Le déploiement du compostage et de l'apport volontaire des biodéchets par le SIETREM de Lagny-sur-Marne devrait permettre de couvrir la collecte des déchets de 74 572 habitants et le compostage de 126 961 habitants. Il a été financé par l'ADEME à hauteur de 1,1 M€.

28%

des membres du
réseau francilien
Élus pour Agir

61

projets aidés

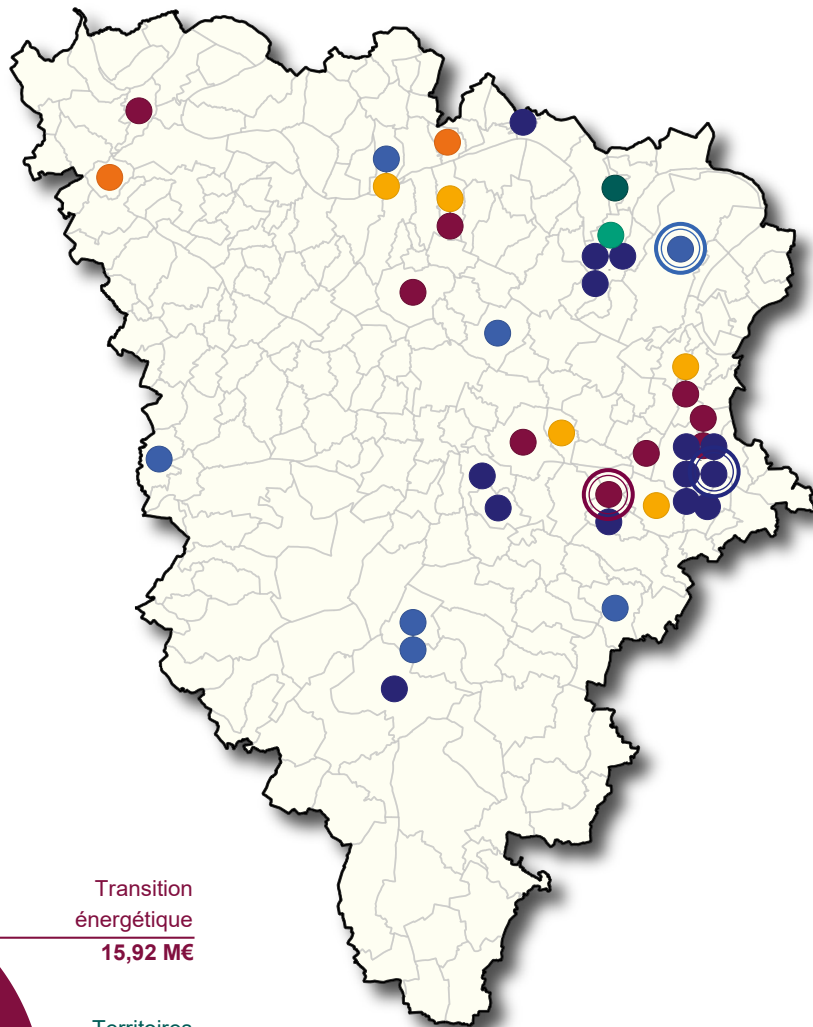
19,3 M€

de subventions
accordées

Yvelines



© Irina Beloglazova

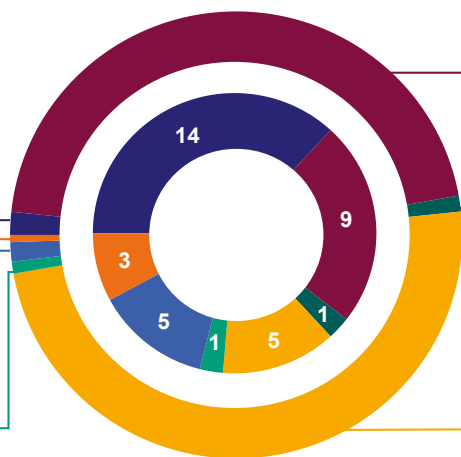


Économie circulaire et déchets
0,58 M€

Agriculture durable et forêts
0,18 M€

0,49 M€
Programmes CEE

Fonds Vert
0,30 M€



Transition énergétique
15,92 M€

Territoires durables
0,40 M€

France 2030
17,1 M€

NOMBRE DE PROJETS RÉALISÉS PAR DISPOSITIFS ET MONTANTS DES AIDES

Mise en œuvre d'une opération collective ACT®

Coordonné par l'association Ici et 2mains, le projet Act'Yv a pour ambition d'accompagner une dizaine d'entreprises de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine pour qu'elles s'engagent dans l'initiative ACT®. Act'Yv s'inscrit dans la continuité du projet ACT en Seine, soutenu par le Contrat de Plan Interrégional État-Régions de la Vallée de la Seine. Ce projet est financé par l'ADEME à hauteur de 318 K€.

Mise en œuvre de la tarification incitative

Le périmètre de la tarification incitative de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc sera étendu sur 4 communes supplémentaires. Cela représente environ 6 800 foyers, dont les habitants vivent à 56% en pavillons individuels et à 44% en habitat collectif. Ce projet est financé par l'ADEME à hauteur de 238 K€.

Géothermie de surface sur un centre de balnéothérapie

Cette installation à Saint-Cyr-l'École couvre 54% des besoins de chauffage du bassin ainsi que du bâtiment de 2 700 m². Cela permettra de réduire l'impact environnemental, mais aussi le coût annuel de l'énergie pour cette typologie de bâtiment plutôt consommatrice. Ce projet est financé par l'ADEME à hauteur de 100 K€.

15,5 M€

d'aides pour 2 projets de géothermie profonde au Chesnay-Rocquencourt

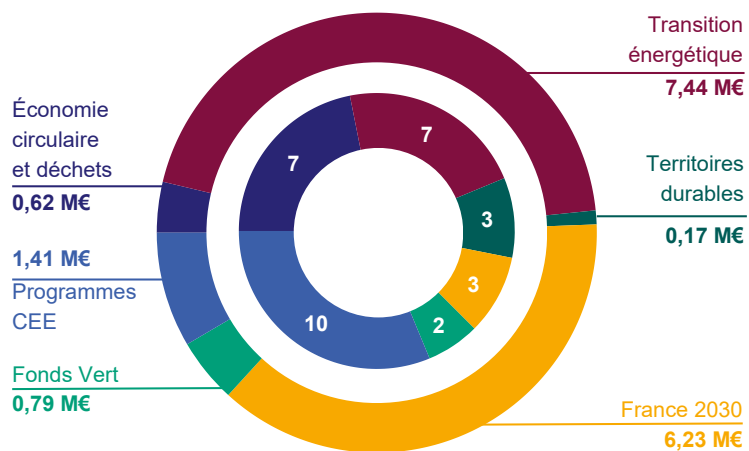
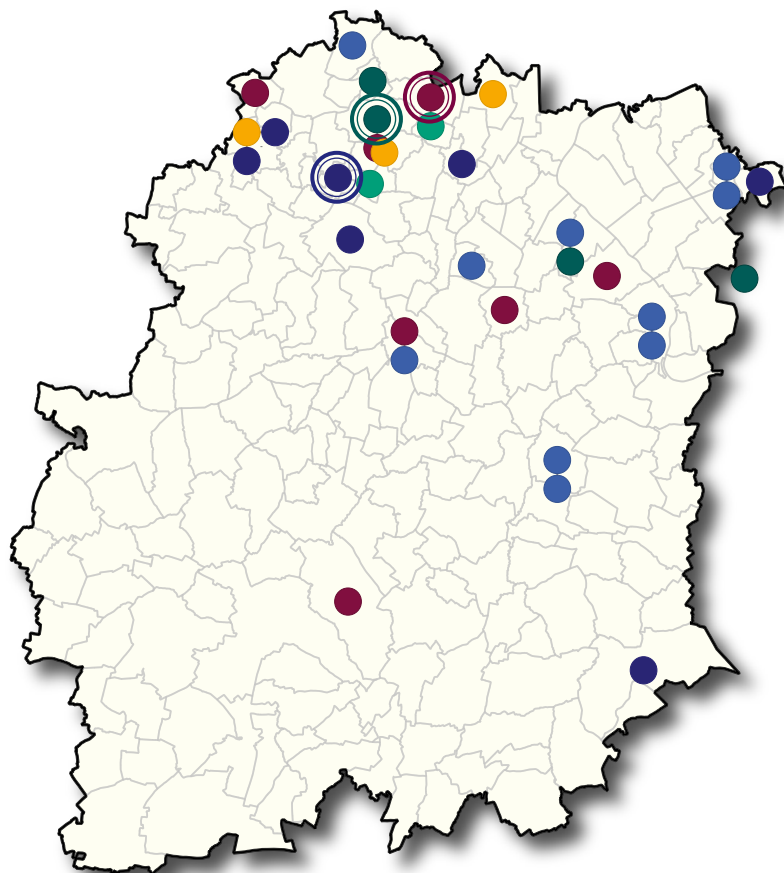
38

projets aidés

34,96 M€

de subventions accordées

Essonne



NOMBRE DE PROJETS
RÉALISÉS PAR DISPOSITIFS
ET MONTANTS DES AIDES

Valorisation du lithium

Le lithium est un matériau considéré comme une ressource critique par l'Union Européenne. Aux Ulis, l'entreprise Adionics porte un projet de valorisation du lithium extrait à partir d'un matériau nommé la *black mass*, issu du recyclage des batteries. Ce projet est aidé par l'ADEME à hauteur de 120 K€.

Renforcer la résilience des exploitations agricoles

L'association Terre et Cité accompagne les agriculteurs du Plateau de Saclay dans leur contribution aux objectifs territoriaux en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, grâce à une meilleure prise en compte des enjeux, notamment via la diminution de l'impact carbone de leurs fermes.

Verdissement d'un réseau de chaleur existant

Grâce à l'aménagement de la chaufferie biomasse/charbon de Massy pour un passage à un fonctionnement 100% bois B, il ne restera plus de chaufferie charbon alimentant des réseaux de chaleur en Île-de-France, ce qui permettra d'éviter le rejet de plus de 13 000 tonnes équivalent CO₂ par an. Ce projet est financé par l'ADEME à hauteur de 7,1 M€.

32

projets aidés

17

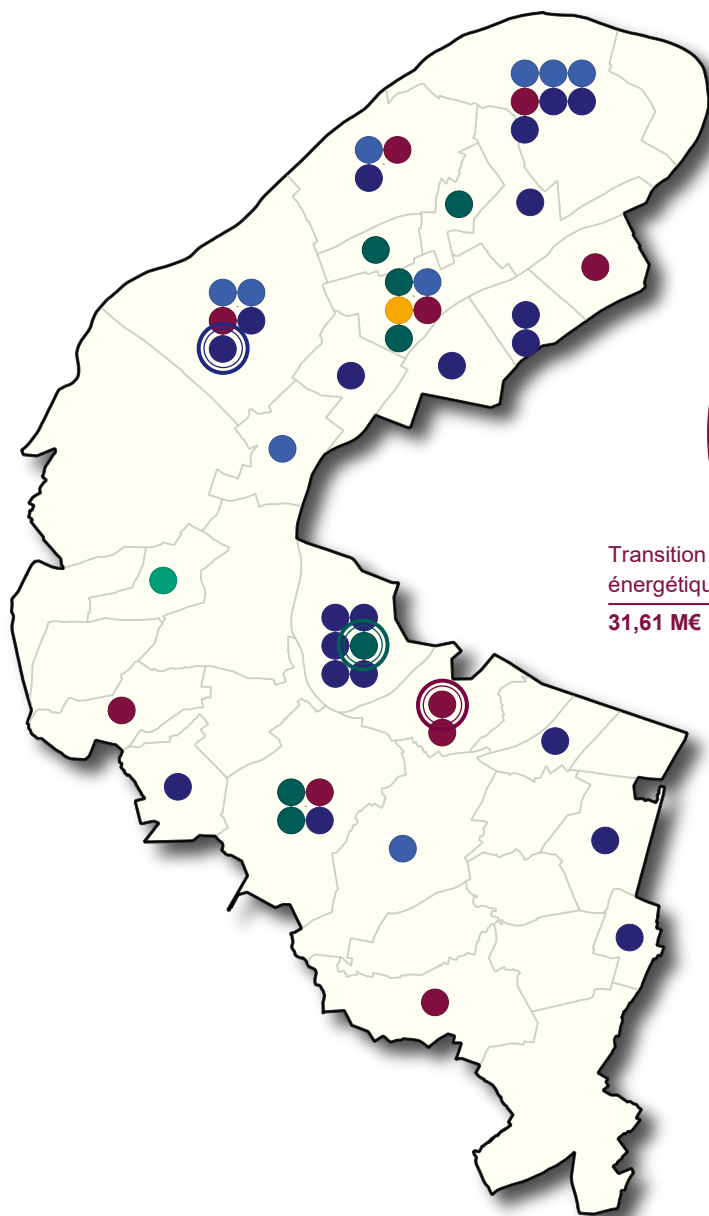
collectivités
accompagnées dans
des projets de
transition écologique

16,67 M€

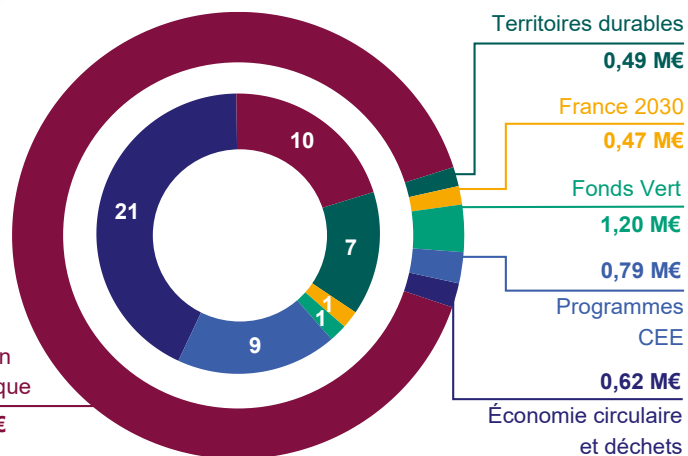
de subventions
accordées

Hauts-de-Seine

NOMBRE DE PROJETS RÉALISÉS PAR DISPOSITIFS ET MONTANTS DES AIDES



Transition énergétique
31,61 M€



Réalisation d'un Contrat d'Objectifs Territorial

Engagé dans le programme Territoire Engagé Transition Écologique, le territoire de Grand Paris Seine Ouest est accompagné sur 4 ans afin de progresser dans ses politiques de transition écologique grâce aux référentiels Climat-Air-Energie et Économie Circulaire. Ce projet est financé par l'ADEME à hauteur de 350 K€.

Utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) pour la gestion des déchets

Les déchets générés par Chantiers Modernes Construction lors de la réalisation du tronçon de la ligne 15 - reliant Pont de Sèvres à La Défense - seront analysés par l'IA-Akanthas. Grâce à l'utilisation de caméras alimentées par panneaux solaires au-dessus des zones de tri, les déchets pourront être mieux gérés.

Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments

Ce projet à Issy-les-Moulineaux, aidé à hauteur de 681 K€, prévoit le remplacement d'une chaufferie gaz par de la géothermie au sein d'un ensemble de bâtiments comprenant bailleur social, locaux administratifs et commerciaux. Cela viendra en complément, notamment, de l'isolation des façades extérieures et de la végétalisation des surfaces.

49

projets aidés

29,3 M€

d'aides pour créer un réseau de chaleur alimenté par géothermie profonde sur plusieurs communes

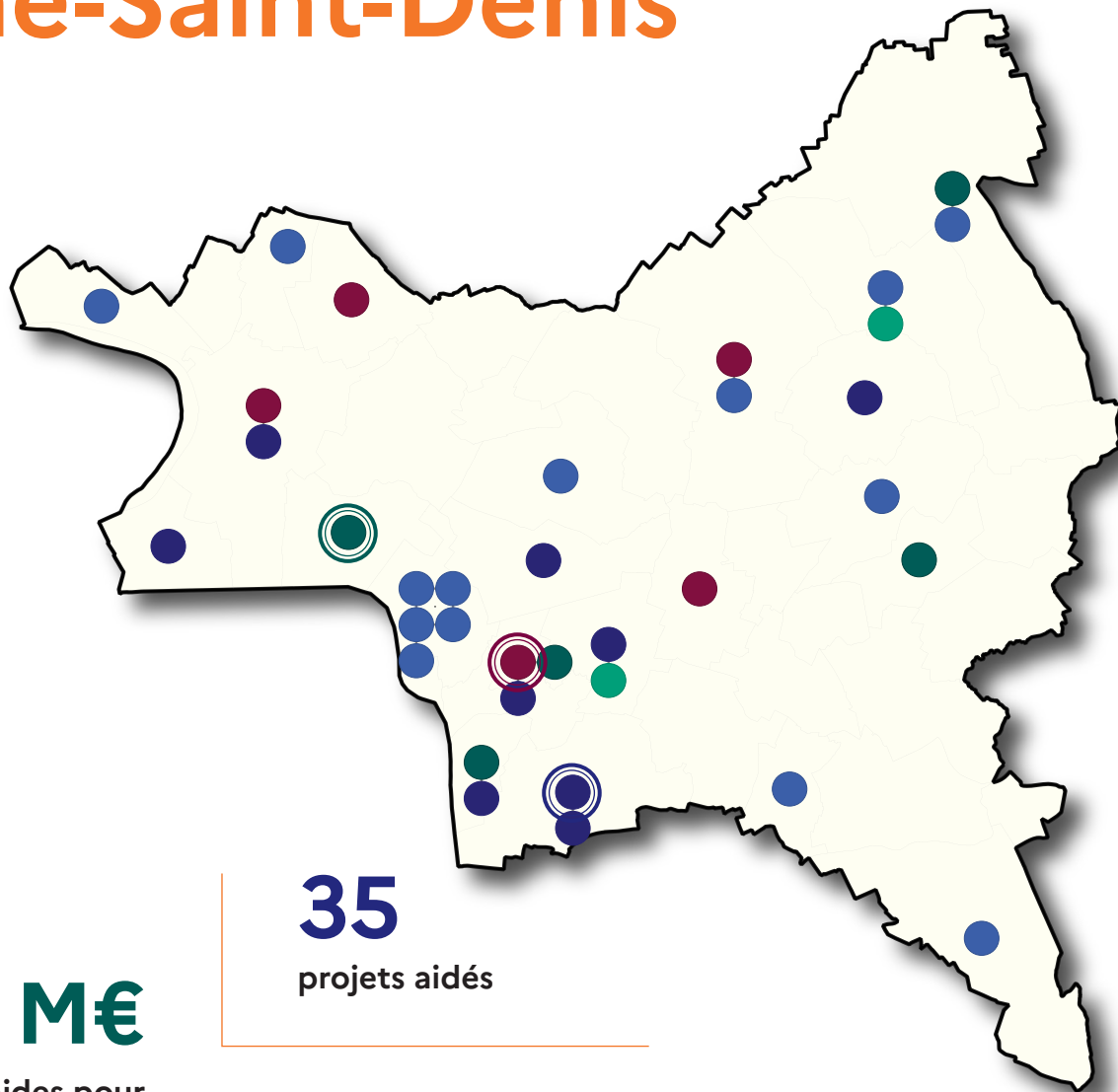
35,17 M€

de subventions accordées



© Dave Z

Seine-Saint-Denis



3,6 M€

d'aides pour
l'acquisition ou
la location de poids
lourds électriques
par des entreprises

35

projets aidés

8,95 M€

de subventions
accordées

Accompagnement à l'émergence de solutions de mobilité douce

Le projet de l'association Approches ! vise à accompagner l'aménagement d'un quartier de la Ville d'Aubervilliers par un dispositif de co-design - via le savoir-faire des habitants - afin de faire émerger des solutions inclusives de mobilité à destination de publics fragiles, en faveur d'une conception urbaine plus écologique.

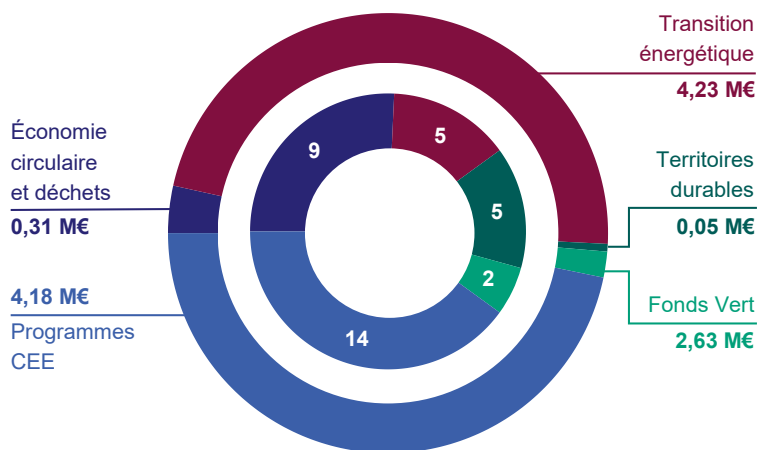
Réhabilitation de l'installation de panneaux solaires thermiques d'une copropriété

Il s'agit d'une installation permettant de couvrir 40% des besoins en eau chaude sanitaire dans 64 logements à Romainville. Installée en 2013, sa réhabilitation permettra de réduire les charges énergétiques liées au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire des habitants.

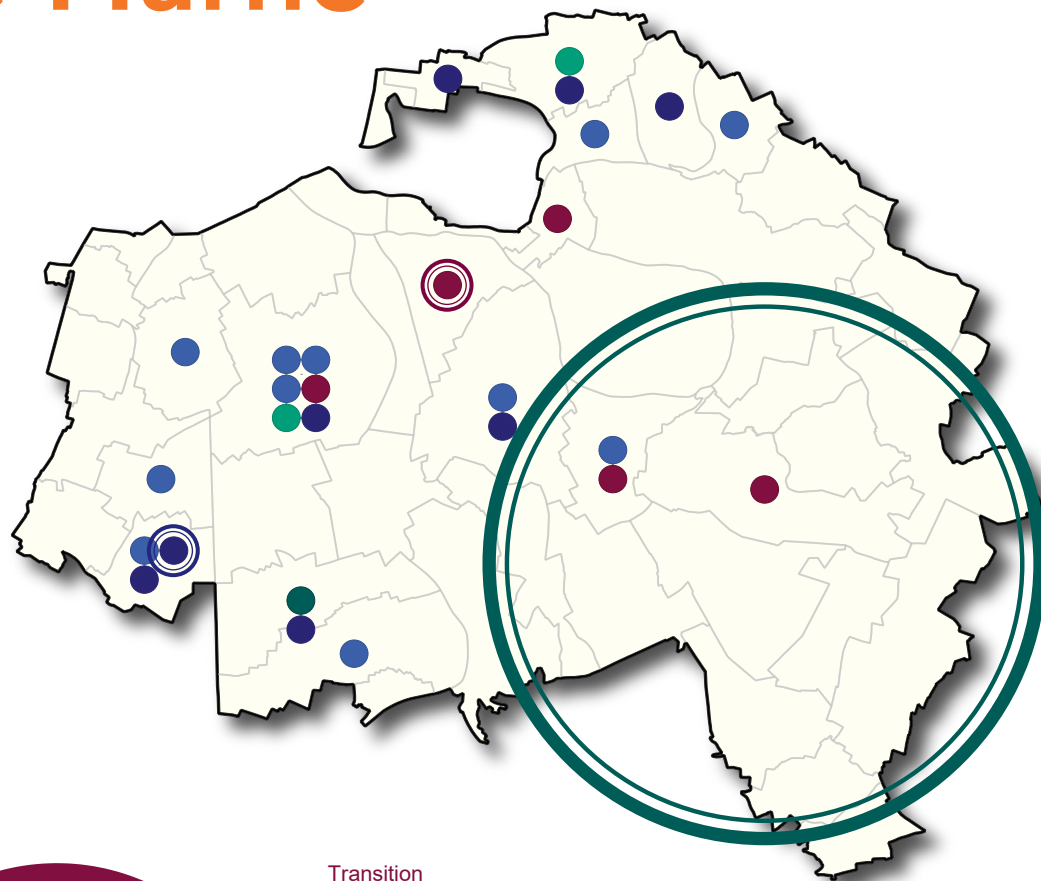
Réemploi des ressources du secteur culturel

L'association La Réserve des Arts, spécialisée dans les activités de réemploi des ressources du secteur de la culture et de l'artisanat, étend son activité de réemploi à Montreuil dans un local de 5 359 m², ce qui lui permettra de pérenniser et d'amplifier ses activités. Près de 500 tonnes de déchets ont été réemployés en 2025. Ce projet est financé par l'ADEME à hauteur de 90 K€.

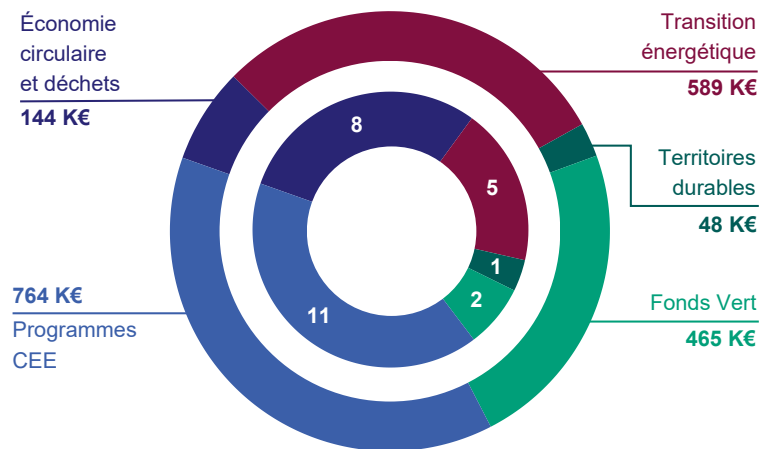
NOMBRE DE PROJETS RÉALISÉS PAR DISPOSITIFS ET MONTANTS DES AIDES



Val-de-Marne



NOMBRE
DE PROJETS
RÉALISÉS
PAR DISPOSITIFS
ET MONTANTS
DES AIDES



Réalisation d'un diagnostic en écoconception

La Coopérative U de Rungis a engagé des démarches de traçabilité et d'analyse environnementale textile et souhaite mener un diagnostic en écoconception approfondi sur 100 références de produits textiles. Pour cela, l'entreprise a pour ambition de former largement l'activité commerciale textile à l'écoconception et ainsi identifier les pistes d'amélioration.

Incarner les scénarios « Transition 2050 »

L'Établissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir a été sélectionné pour participer à la démarche Territoires 2050. L'objectif est de décliner et incarner à l'échelle territoriale les 4 scénarios prospectifs Transition 2050 de l'ADEME qui proposent des chemins type pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Il s'agira en particulier de mettre en récit des objets stratégiques locaux choisis par la collectivité.

Pompes à chaleur alimentées par doublet de géothermie profonde

Le projet consiste à mettre en place des pompes à chaleurs sur l'un des deux doublets existant de géothermie profonde à Maisons-Alfort afin d'optimiser la récupération géothermale (l'autre doublet ayant déjà une installation de pompes à chaleur). Cela devrait permettre de valoriser 18 792 MWh d'EnR&R par an. Ce projet est financé par l'ADEME à hauteur de 546 K€.

27

projets aidés

465 K€

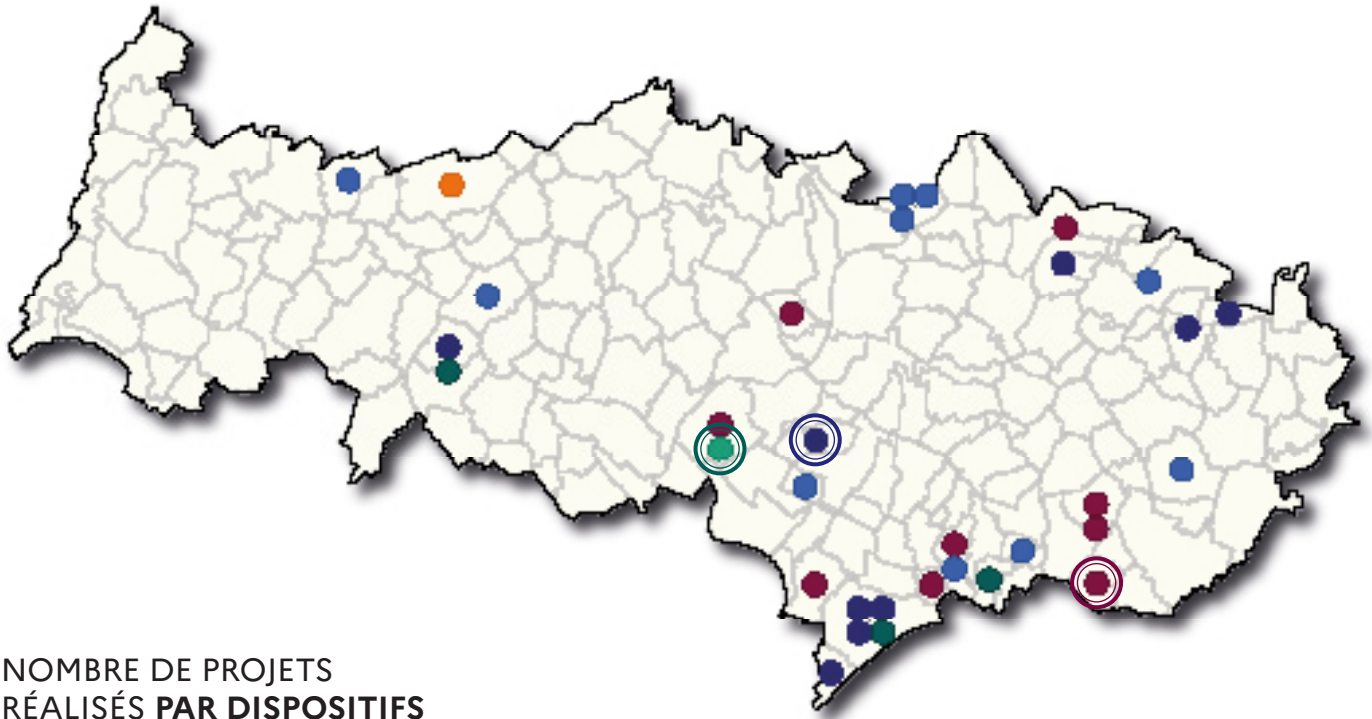
de soutien pour la
dépollution de près
de 2 hectares de
friches

2,01 M€

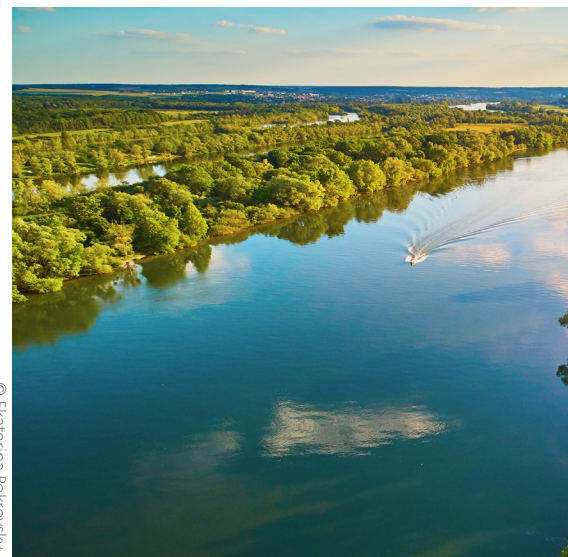
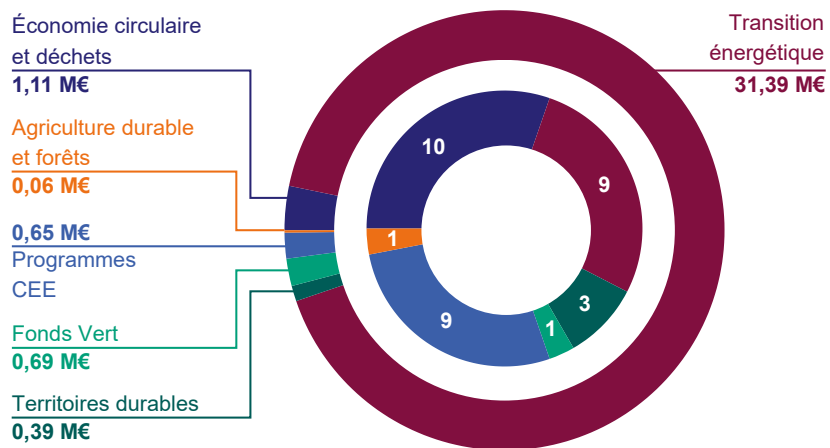
de subventions
accordées



Val-d'Oise



NOMBRE DE PROJETS RÉALISÉS PAR DISPOSITIFS ET MONTANTS DES AIDES



© Ekaterina Pokrovskiy

Dépollution d'une friche urbaine

Le projet consiste à reconverter une friche urbaine en un nouveau centre aquatique dans le quartier de Liesse à Saint-Ouen-l'Aumône. Les 4 zones de pollution identifiées représentent une surface d'environ 405 m² à remettre en état. L'aide de l'ADEME est de près de 700 K€.

Plan de modernisation et d'optimisation du surtri

L'entreprise Sorevo, spécialisée dans le recyclage et la valorisation des métaux et basée à Bessancourt, souhaite affiner le tri et améliorer la pureté de la ferraille. Cette aide de 562 K€ permettra à l'entreprise de recycler et valoriser près de 12 000 tonnes de ferreux supplémentaires par an.

Création d'un réseau de chaleur

Alimenté par géothermie profonde et pompes à chaleur sur eaux usées, le réseau de chaleur de Garges-Lès-Gonesse représente un investissement de 65 M€, dont 25 M€ d'aides ADEME, soit près de 40% du montant global du projet. 5 600 logements sociaux y seront raccordés, évitant le rejet de 20 124 tonnes de CO₂ par an.



914 K€

des aides pour
l'investissement des
entreprises dans le
recyclage de matières
premières

33

projets aidés

34,29 M€

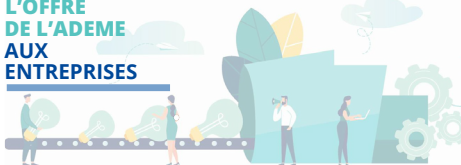
de subventions
accordées



ÎLE-DE-FRANCE L'OFFRE DE ADEME AUX COLLECTIVITÉS



ÎLE-DE-FRANCE L'OFFRE DE L'ADEME AUX ENTREPRISES



RESTER INFORMER



Retrouvez facilement nos porte-paroles au quotidien grâce au #ADEMEIDF



Retrouvez nos actualités tous les mois grâce à notre newsletter régionale



Retrouvez nos publications sur la Librairie ADEME



Retrouvez nos communiqués sur ADEME Presse



Retrouvez nos vidéos sur notre playlist Youtube

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DE L'ADEME ÎLE-DE-FRANCE

L'ADEME EN BREF

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Énergie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.

L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

ademe.fr/direction-regionale/ile-de-france

Les collections de l'ADEME



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur :

Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert :

Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent :

Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir :

Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.